

Synthèse du rapport de la Session ministérielle

Présentée par **Maître Ousmane NGOM,**

Ministre d'Etat, Ministre des Mines, de l'Industrie, de la Transformation alimentaire
des Produits agricoles et des PME de la République du Sénégal,
Rapporteur de la session.

Madame la Présidente,

Madame et Messieurs les Ministres, chers collègues,

Monsieur le Secrétaire Général de la CEN-SAD,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'honneur faite à ma délégation d'assumer les responsabilités, combien importantes, de Rapporteur de la session.

Le rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre retrace la chronologie de nos échanges en se focalisant sur les points de convergences auxquels nous sommes parvenus. Il est l'expression de notre ambition, ambition inspirée par nos plus hautes autorités qui veulent faire de notre espace communautaire un havre de paix, de concorde, de progrès économique et de bien-être social pour nos populations.

Ce rapport, comme vous pouvez le constater, est divisé en six parties qui sont les segments de nos travaux.

La 1^{ère} partie est consacrée à la cérémonie d'ouverture. Comme chacun se le rappellera, nous avons suivi deux importantes adresses du Secrétaire général de la CEN-SAD et de notre présidente. Ces allocutions ont été l'occasion de rappeler et de souligner les défis qui nous interpellent et en conséquence d'indiquer les attentes de cette 4^{ème} session.

Le deuxième segment de notre rencontre que le rapport reflète est relatif à l'examen de notre ordre du jour. Sur ce point, chacun se rappellera également que nous avons pu avoir l'opportunité d'entendre, à l'occasion d'un débat général, les exposés fait par les différents Ministres et Chefs de délégation sur les actions entreprises au niveau national dans les domaines des Mines et de l'Energie et leurs préoccupations quant au devenir de notre organisation.

Nous avons par ailleurs eus de larges échanges au cours desquels les Ministres et Chefs de délégations ont pu apprécier le travail préliminaire remarquable fait par nos experts et faire des observations et remarques pertinentes.

En passant en revue, les recommandations proposées par les experts, nous avons retenu les conclusions ci-après :

Au titre du bilan de la précédente session :

Notre session demande au Secrétariat Général d'élaborer **un document sur le bilan** de la mise en œuvre des conclusions de cette session et de mettre en place désormais **un mécanisme interne de suivi** de la mise en œuvre des conclusions et recommandations de nos sessions.

Au titre des possibilités de coopération dans le domaine de l'énergie :

Notre session a demandé, entre autres, la tenue au Maroc d'une réunion des responsables nationaux des **hydrocarbures** et a chargé le Secrétariat Général d'organiser avec le Maroc des sessions de formation dans le domaine des GPL. Elle s'est félicitée des offres d'échanges d'informations et d'études formulées par plusieurs délégations.

Concernant les **énergies nouvelles et renouvelables**, la réunion a marqué, à nouveau, son intérêt pour ces énergies en soulignant l'immense potentiel de notre espace et a chargé le Secrétariat Général de produire, avec l'assistance du Maroc, un mémorandum sur la création d'un Centre de développement des énergies renouvelables. Outre la création de sociétés d'investissement dans ce domaine ainsi que la pérennisation et la généralisation de la journée de l'énergie solaire, le 7 avril de chaque année, la réunion a demandé le lancement du programme et a proposé que les Leaders et Chefs d'Etat adoptent une décision sur l'exonération des droits et taxes sur les équipements domestiques pour l'énergie solaire.

Pour les **interconnexions électriques et l'électrification rurale** la réunion a souligné la nécessité de les encourager et de soutenir les projets des Etats membres. Elle a demandé le renforcement des capacités et le partage d'expériences en la matière.

Enfin, la réunion a encouragé les Etats dans leurs efforts de mise en œuvre de programme relatifs à l'**efficacité énergétique** et a demandé au Secrétariat Général d'accélérer l'étude sur les mécanismes de financement des projets d'infrastructures énergétiques. Ayant suivi avec intérêt la communication de la Commission Africaine de l'Energie (AFREC), la réunion recommande au Secrétariat Général de poursuivre le partenariat technique avec cette institution technique.

Au titre de la coopération dans le domaine minier :

La Session a demandé la mise en place d'un **système d'informations** minières dont la 1^{ère} phase portera sur la **numérisation**, l'élaboration d'une **carte géologique** de la CEN-SAD, l'organisation d'un atelier sur l'**artisanat minier et la petite mine**. Elle a proposé l'adoption d'une convention sur la facilitation des échanges commerciaux des produits miniers, la mise en place d'une **banque de données** dans les domaines pétroliers et miniers, dédiée à l'espace CEN-SAD.

S'agissant de la question spécifique du **phosphate et de ses dérivés**, la réunion recommande le renforcement de la coopération entre pays membres. Elle encourage les Etats à octroyer des subventions pour faciliter la commercialisation des engrais phosphatés, à lever certaines restrictions en matière de législation minière et à appliquer le minimum en matière de franchise douanière sur les engrais phosphatés destinés à l'agriculture. Elle a enfin chargé le Secrétariat Général à organiser, avec le Royaume du Maroc, un atelier portant sur la "législation minière et le cadastre minier".

Au titre de la coopération dans le domaine de la sécurité des installations énergétiques et minières et de la protection de l'environnement :

La réunion a recommandé le renforcement de la coopération entre les Etats membres notamment en ce qui concerne **l'échange d'expériences** dans le domaine du contrôle et de la prévention au niveau des installations énergétiques et minières ainsi que la **mise en place d'un réseau d'experts** de cette question. La réunion encourage les Etats membres à partager leurs expériences dans le domaine de la réhabilitation et la fermeture des mines.

Au titre des divers :

Nous n'avons pas enregistré de point soulevé par les délégations.

Au titre des date et lieu de la 5ème Session Ministérielle :

Le Secrétariat général de la CEN SAD a proposé à la 4 ème Session la tenue de la 5 ème Session au Sénégal. La délégation Sénégalaise a pris bonne note de cette proposition par rapport à la laquelle son pays se prononcera ultérieurement auprès du Secrétariat Général.

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Les 114 paragraphes du rapport ainsi soumis à votre appréciation constituent la substance de nos discussions. Ils ne sont pas une reproduction textuelle des interventions mais une synthèse qui a été faite avec le bienveillant concours du Secrétariat Général que je remercie de son assistance précieuse.

Le Secrétaire Général et moi-même nous tenons à votre disposition.

Maître Ousmane NGOM,
Ministre d'Etat,
Ministre des Mines, de l'Industrie
de la Transformation alimentaire
des Produits agricoles et des PME
de la République du Sénégal